



RECRUTEMENT PAR CONCOURS EN QUALITÉ  
DE SOUS-OFFICIER DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**CERTIFICAT MÉDICAL**  
« ÉPREUVE PHYSIQUE GENDARMERIE »

Je soussigné(e) Docteur \_\_\_\_\_  
docteur en médecine, certifie avoir examiné :

Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

et avoir constaté ce jour (*cochez impérativement l'une des deux cases*) :

**l'absence de signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives du concours de recrutement en qualité de sous-officier de la gendarmerie, c'est à dire une aptitude à subir les épreuves suivantes :**

1/ Parcours d'obstacles chronométré de 50 mètres, à réaliser 6 fois ;

2/ Exercices de traction et de poussée (36 kg pour les hommes et 25 kg pour les femmes) et chutes maîtrisées sur le ventre et le dos ;

3/ Transport d'un sac de sable sur une distance de 15 mètres (45 kg pour les hommes et 25 kg pour les femmes).

**une inaptitude à subir les épreuves citées ci-dessus.**

Ce certificat médical est établi à la demande de l'intéressé(e) et remis *en main propre*. Il doit être *daté de moins d'un an à la date du passage des épreuves physiques*.

Le candidat ne sera autorisé à passer les épreuves sportives que s'il est jugé médicalement apte, sans restriction.

Fait le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_,

à \_\_\_\_\_

*signature et cachet du médecin*